



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

LA FABRIQUE

Suppression des cars Benjamins : un projet toxique pour la vidéo mobile.

Sous prétexte de modernisation, la direction annonce froidement la disparition des deux cars Benjamins. C'est un **démantèlement en règle d'un savoir-faire, de collectifs solides et d'un outil de production public** qui se joue.

Derrière le discours "stratégique", **une politique de grignotage**. Ce projet n'est pas une modernisation. C'est une opération de démolition qui ne dit pas son nom. Une réorganisation technocratique sans cap, sans respect des collectifs de travail, sans évaluation des conséquences. Un nouveau coup porté à la vidéo mobile, sans réelle justification, sans courage politique, sans dialogue social digne de ce nom.

Une fausse modernisation, une vraie casse sociale. On nous parle d'obsolescence, de Crit'Air, de budget contraint. Pourtant, les cars « Benjamins », qui seront donc supprimés, fonctionnent encore parfaitement. D'autres cars, tout aussi "anciens", continuent à tourner. Et le gain budgétaire annoncé est ridicule : il ne justifie en rien ce sacrifice humain et organisationnel énorme. **Au contraire, il suffirait de développer l'activité pour baisser le coût moyen des captations.** Combien coûte la limitation de l'activité de la vidéo mobile à 1000 jours par an, telle qu'elle est prévue par la direction ? Comment se justifie-t-elle ?

JUIN 2025

Un projet bâti contre les collectifs de travail : les collectifs des cars, derniers bastions de cohésion dans une organisation déjà malmenée, sont menacés :

- Management de proximité sacrifié depuis 2018
- Mépris du terrain : aucune concertation avec les salariés
- Planification centralisée, logique de pool, avec des salariés interchangeables, comme des pièces détachées
- Climat anxigène : les salariés doivent "se vendre" en interne pour ne pas disparaître.

L'objectif, en réalité ? **Faire des économies sans les assumer.** Pas de licenciement économique officiellement... mais des postes occupés sont supprimés, et les redéploiements proposés sont tout sauf transparents : aucune garantie de reclassement équivalent, aucune priorité donnée aux salariés concernés, des postes créés à la va-vite...

L'argument environnemental, un prétexte : Crit'Air, zones à faibles émissions, dérogations expirantes... Car dans les faits, des poids lourds plus anciens circulent encore, des dérogations sont utilisées par les prestataires, et rien n'empêche une mise à niveau technique par un retrofit des véhicules. Derrière « l'impératif écologique », une logique de désengagement progressif de la vidéo mobile au profit de l'externalisation.

SUIVEZ-NOUS SUR



[Vos Délégués syndicaux centraux](#)

Vous souhaitez nous poser des questions ? Contactez-nous au :

[01 56 22 88 21 6](tel:01562288216) cfdtgroupe@francetv.fr



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Une restructuration camouflée, un projet juridiquement bancal. Parce que quand on supprime des postes sans offrir ni reclassement équivalent ni priorité, on entre dans le champ d'une restructuration économique, ce que la direction refuse de nommer pour éviter ses obligations légales. En cas de perte de responsabilités du salarié sur son nouveau poste, la loi est claire : il faut l'accord du salarié. Sinon, c'est un abus. Et menacer de "mettre fin au contrat" en cas de refus des nouveaux postes proposés (et c'est bien ce que la direction explique, finalement, aux élus du CSE C), c'est un passage en force inacceptable qui dissimule en réalité une restructuration économique avec des suppressions de postes.

La Cfdt estime que le recours systématique à la Fabrique doit être imposé dans l'entreprise : si La Fabrique est un outil stratégique, alors elle doit être en première ligne sur toutes les captations. C'est à elle, et non aux directions de production de décider de l'éventuelle externalisation. Ce serait une gestion saine, transparente et loyale des moyens internes, à l'échelle du groupe.

La Cfdt appelle la direction à assumer la transparence : lever le flou sur les orientations stratégiques de La Fabrique, les critères d'externalisation, les affectations de postes... Partager les documents de pilotage (comme celui sur les captations), pour qu'ils deviennent enfin des outils de discussion et non des arguments d'autorité.

JUIN 2025

La direction de La Fabrique doit tirer les leçons du passé : mettre fin aux réorganisations successives sans bilan. Réaliser un vrai retour d'expérience sur les précédents chantiers, identifier ce qui a échoué, et surtout ce que cela a coûté en souffrance, en désorganisation, en compétences perdues.

Ce projet pourrait être réorienté **si la direction avait la volonté d'écouter.** Les organisations syndicales Cfdt et CGT ont proposé la mise en place d'**un dialogue réel avec les salariés**, avant la prise de décision, avant la mise en œuvre d'un projet. **Anticiper collectivement** les obsolescences, identifier les besoins, travailler ensemble sur les conditions d'une évolution, au lieu de subir une réorganisation imposée.

La direction n'a pas négocié avec nous : ce sera son projet, coûte que coûte. **S'opposer à ce projet, c'est légitime !** Parce qu'il n'est ni transparent, ni juste, ni cohérent. Il prépare l'affaiblissement des moyens internes et installe une insécurité permanente pour les salariés.

La Cfdt et la CGT ont exigé un moratoire sur le projet tel qu'il est présenté, une phase de concertation réelle avec les salariés sur le renouvellement des moyens de VM et un engagement ferme pour un pilotage transparent et cohérent des moyens de La Fabrique.

SUIVEZ-NOUS SUR



[Vos Délégués syndicaux centraux](#)

Vous souhaitez nous poser des questions ? Contactez-nous au :

[01 56 22 88 21 6](tel:01562288216) cfdtgroupe@francetv.fr